



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 21
Jeudi 1^{er} juin 2023

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).



Belprahon

Corvées

Toutes les personnes qui ont effectué des travaux ou corvées pour la commune durant le premier semestre sont invitées à remettre leur décompte jusqu'au 16 juin 2023 au secrétariat communal.

Belprahon, le 1^{er} juin 2023

Le Conseil communal

Information du Conseil communal

Commission scolaire du Grandval - présidence

A la suite de la démission de M^{me} Melissa Aubry, présidente de la commission scolaire du syndicat scolaire du Grand Val au 30.6.2023, nous vous informons que le poste est à pourvoir au plus vite.

Les personnes intéressées et vivant dans l'une des communes membres (Eschert, Belprahon, Grandval, Crémines, Corcelles et Seehof) peuvent faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante:

Syndicat scolaire du Grand Val Postulation présidence Grand-Rue 29, 2745 Grandval

Le délai de postulation est fixé au 16.6.2023. Les auditions des candidats retenus auront lieu le 20.6.2023.

Le règlement d'organisation du syndicat scolaire du Grand Val est disponible pour consultation sur le site internet du syndicat: www.ecole-sgv.ch

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la présidente démissionnaire, M^{me} Melissa Aubry, au 079 958 76 92 ou par email aubrymelissa@hispeed.ch.

Grandval, le 26.5.2023

Le syndicat scolaire du Grand Val
Belprahon, le 1^{er} juin 2023

Le Conseil communal



Corcelles

Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Prélèvement officiel effectué par M. André Jordi

Date du prélèvement: 9 mai 2023

Nombre d'échantillons: deux prélèvements

Provenance de l'eau: Source du Gore-Virat

Traitement de l'eau: désinfectée par rayon UV

Lieu de prélèvement: Martinet et Cras de Coaras (fontaines)

Qualité bactériologique: irréprochable

Teneur en Nitrate: 6 mg/l

Dureté en graduation française: 20.7 °f (eau mi-dure)

Selon l'appréciation du Laboratoire cantonal, les résultats d'analyse répondent aux dispositions légales.

Les détails de ces analyses peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Corcelles, le 25 mai 2023

Le secrétariat communal



Court

Décision cantonale d'approbation

Plan d'aménagement des eaux de la Birse

Conformément à l'article 25 alinéa 4 de la Loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE; RSB 751.11) en relation avec l'article 12 lettre c de l'Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (OO TTE; RSB 152.221.191), l'Office des ponts et chaussées (OPC) a approuvé, en date du 2 mai 2023, le plan d'aménagement des eaux de la Birse.

Les documents peuvent être consultés par le public à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 31 mai 2023

Municipalité de Court, Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Regula Willen et Lukas Lanz, rue de la Rochette 7, 2613 Villeret

Propriétaire: Pierre Rossé, rue de l'Avenir 3, 2738 Court

Auteurs du projet: idem requérants

Emplacement: parcelle N° 2013, au lieu-dit «Droit de Mévilier», 2738 Court

Projet: installation de 2 tunnels agricoles, sans fondation, de 8.6 x 20 m, couverture translucide

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés Zone d'affectation: hors zone à bâtir

Dérogation: 24 ss LAT

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 23 juin 2023 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (Rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 24 mai 2023

Municipalité de Court, administration municipale



Crémines

Commission scolaire du syndicat scolaire du Grand Val – présidence

A la suite de la démission de M^{me} Melissa Aubry, présidente de la commission scolaire du syndicat scolaire du Grand Val au 30.6.2023, nous vous informons que le poste est à pourvoir au plus vite.

Les personnes intéressées et vivant dans l'une des communes membres (Eschert, Belprahon, Grandval, Crémines, Corcelles et Seehof) peuvent faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante:

Syndicat scolaire du Grand Val Postulation présidence Grand-Rue 29, 2745 Grandval

Le délai de postulation est fixé au 16.6.2023. Les auditions des candidats retenus auront lieu le 20.6.2023.

Le règlement d'organisation du syndicat scolaire du Grand Val est disponible pour consultation sur le site internet du syndicat: www.ecole-sgv.ch

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la présidente démissionnaire, M^{me} Melissa Aubry, au 079 958 76 92 ou par email aubrymelissa@hispeed.ch.

Crémines, le 1^{er} juin 2023

Le Syndicat Scolaire du Grand Val

Avis de construction

Requérants: Maria et Sumanto Stoquet, Sur le Crêt 96, 2746 Crémines

Auteur du projet: Ilios Group SA, Place de la Gare 11, 1296 Coppet

Emplacement: Parcelle N° 783, au lieu-dit: «Sur le Crêt 96», commune de Crémines

Projet: Remplacement du chauffage à mazout actuel par une pompe à chaleur air/eau extérieure, côté Nord- Est du bâtiment.

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} juillet 2023 inclusivement auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 1^{er} juin 2023

Secrétariat communal



Eschert

Avis de construction

Requérants : M^{me} Luiza Astrakhanbieva et M. Axel Leuenberger, Les Vergers 17, 2743 Eschert.

Auteur du projet : SEO Sàrl, Rue de l'Écluse 29, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 720, au lieu-dit : « Les Vergers », commune d'Eschert.

Projet : construction d'une maison familiale avec garage, pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture et construction de divers murs de soutènement en enrochement.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 30 juin 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale d'Eschert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 31 mai 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

déposé publiquement au Secrétariat municipal durant 30 jours, soit du 26 juin au 25 juillet 2023.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu par écrit, auprès du Conseil municipal pendant ledit dépôt.

Grandval, le 10 mai 2023

Le Conseil municipal

Fermeture secrétariat

Le secrétariat sera fermé du 8 au 14 juin 2023.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le maire, M. Laubscher au 076 335 80 12.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Grandval, le 1^{er} juin 2023

Le secrétariat municipal

Rapport officiel d'analyse de l'eau potable

Prélèvement officiel effectué par M. André Jordi

Date du prélèvement : 9.5.2023

Provenance de l'eau : réseau de distribution, désinfectée par rayons UV et eau brute avant traitement

Nombre d'échantillons : trois prélèvements

Lieu de prélèvement : 3 endroits au sein de la commune

Teneur en nitrate : 8.3 mg/l

Durée en graduation française : 18.4

Selon les résultats d'analyse obtenus par le Laboratoire cantonal, les échantillons d'eau répondent aux dispositions légales.

Les détails de ces analyses peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Grandval, le 1^{er} juin 2023

Le Conseil municipal



Grandval

Assemblée municipale de la Municipalité de Grandval, jeudi 15 juin 2023, salle communale 19h30

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes 2022 du Syndicat scolaire du Grand Val;
2. Discuter et approuver les comptes 2022 de la Municipalité de Grandval;
3. Divers.

Les comptes cités aux points 1 et 2 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée. Ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Conformément à l'article 67 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera



Moutier

Avis de construction

Requérante : Azurea Technologie Horlogère SA, Rue du Moulin 30, 2740 Moutier.

Auteur du projet : Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

Emplacement : parcelle N° 1537, au lieu-dit : « Rue du Moulin 30c », commune de Moutier.

Projet : installation d'un aérorefroidisseur sur la toiture du bâtiment N° 30c.

Dimensions : selon plans déposés. Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} juillet 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 1^{er} juin 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : ACS IMMO Sàrl, Chemin du Stade 1, 2740 Moutier.

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelles N°s 1751 et 1861, au lieu-dit : « Ch. du Stade 1 », commune de Moutier.

Projet : construction d'une pergola ouverte sur les côtés sur la terrasse existante au Nord et aménagement d'une terrasse estivale à l'Est sur la place de stationnement (suppression de 5 places de parc) délimitée par des bacs à fleurs.

Dimensions : selon plans déposés. Construction : selon plans déposés.

Zones : UP6 « Terrain de sport La Chalière » et HA3.

Dérogations : art. 48 LAE, 80 LR et 55 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} juillet 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1^{er} juin 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Appel aux héritiers

M. Raymond Müller, né le 26 décembre 1941, originaire Laupersdorf/SO, fils de Arnold Raymond Müller et Bertha Lanz, domicilié à Moutier, en séjour au Tertanium La Fontaine à Court, est décédé à l'hôpital de Moutier le 8 mars 2023.

Calendrier des parutions 2023

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	18	17	04.05.2023	JEUDI	36	32	06.09.2023	mercredi
1		04.01.2023	SUPPRIME	19	18	10.05.2023	mercredi	37	33	13.09.2023	mercredi
2	1	11.01.2023	mercredi	20	19	17.05.2023	mercredi	38	34	20.09.2023	mercredi
3	2	18.01.2023	mercredi	21	20	24.05.2023	mercredi	39	35	27.09.2023	mercredi
4	3	25.01.2023	mercredi	22	21	01.06.2023	JEUDI	40	36	04.10.2023	mercredi
5	4	01.02.2023	mercredi	23	22	07.06.2023	mercredi	41	37	11.10.2023	mercredi
6	5	08.02.2023	mercredi	24	23	14.06.2023	mercredi	42	38	18.10.2023	mercredi
7	6	15.02.2023	mercredi	25	24	21.06.2023	mercredi	43	39	25.10.2023	mercredi
8	7	22.02.2023	mercredi	26	25	28.06.2023	mercredi	44	40	01.11.2023	mercredi
9	8	01.03.2023	mercredi	27	26	05.07.2023	mercredi	45	41	08.11.2023	mercredi
10	9	08.03.2023	mercredi	28	27	12.07.2023	mercredi	46	42	15.11.2023	mercredi
11	10	15.03.2023	mercredi	29		19.07.2023	SUPPRIME	47	43	22.11.2023	mercredi
12	11	22.03.2023	mercredi	30		26.07.2023	SUPPRIME	48	44	29.11.2023	mercredi
13	12	29.03.2023	mercredi	31		02.08.2023	SUPPRIME	49	45	06.12.2023	mercredi
14	13	05.04.2023	mercredi	32	28	09.08.2023	mercredi	50	46	13.12.2023	mercredi
15	14	13.04.2023	JEUDI	33	29	16.08.2023	mercredi	51	47	20.12.2023	mercredi
16	15	19.04.2023	mercredi	34	30	23.08.2023	mercredi	52		27.12.2023	SUPPRIME
17	16	26.04.2023	mercredi	35	31	30.08.2023	mercredi				

Les noms et les adresses des héritiers n'étant pas tous connus, le Conseil municipal, conformément à l'art. 555 CCS, invite ces derniers à lui adresser leur déclaration d'héritier dans le délai d'une année suivant la troisième publication de la présente communication, **soit jusqu'au 7 juin 2024**, en fournissant la preuve de leur droit ainsi que les pièces d'état civil attestant de leur qualité d'héritier.

Le courrier doit être adressé à la Chancellerie municipale, Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Case postale 927, 2740 Moutier.

Moutier, le 16 mai 2023

Conseil municipal

Dérogation: Art. 21 RCC

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 3 juillet 2023 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} juin 2023

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: AFFOLTER Denis, Sur le Crêt 100, 2746 Crémines

Auteur du projet: Banergie.com SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 738, Rue des Gorges 21

Projet: Rénovation complète du bâtiment: réfection de la peinture des façades, aménagement de lucarnes et velux en toiture, fermeture des balcons existants avec vitrages, nouveau canal de fumée en façade Nord-Est pour poêle, nouveau balcon en façade Nord-Ouest.

Zone: H3 pc

Dérogation: Art. 31 RCC

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 23 juin 2023 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 mai 2023

Services Techniques-Urbanisme

Service des inhumations - Arrondissement de Moutier et environs

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Cette assemblée générale ordinaire aura lieu le **vendredi 14 juillet 2023, à 19h**, à l'Hôtel de Ville de Moutier, salle N° 1, 3^e étage.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (21.12.2022)
2. Comptes 2022
3. Budget 2024
4. Divers

Moutier, juin 2023

Service des Inhumations Arrondissement de Moutier et environs

Avis de construction

Requérant: SALGAT Christophe et Sylvie, Rue des Oeuches 13, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 565, Rue des Oeuches 13

Projet: Rénovation toiture avec velux et panneaux photovoltaïques, rénovation lucarne au Sud, démontage cheminée et nouveau canal de fumée pour poêle, pose d'un escalier extérieur façade Sud.

Zone: HA3

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 3 juillet 2023 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} juin 2023

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: DUNNER SA, Chemin des Sources 7, 2740 Moutier

Auteur du projet: Immosource Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1891, Chemin des Sources 7

Projet: Pose de bâches publicitaires sur façades de l'usine

Zone: HA2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 3 juillet 2023 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} juin 2023

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: BECK John et Damaris, Rue du Nord 33, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 1499, Rue du Nord 33

Projet: Agrandissement du carport avec addition d'une remise à vélos sous le carport existant

Zone: H3



Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Commune bourgeoise Perrefitte

Le procès-verbal de l'assemblée du 23 mai 2023 est déposé publiquement durant 20 jours dès la présente publication chez la secrétaire de Bourgeoisie. Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de Bourgeoisie.

Perrefitte, le 24 mai 2023

Le Conseil de Bourgeoisie

**Validation
de vos
avis
sur la
plateforme:**

lundi 14 h

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone : 032 493 22 74
Courriel : perrefitte@gmail.com
Agence AVS du Grand Val : 032 495 16 77 (répondeur
en cas d'absence)
Heures d'ouverture : Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet : www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone : 032 484 94 70
Courriel : admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture : Lundi de 16 h à 18 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet : www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone : 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel : rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture : sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone : 032 482 73 73
Courriel : info@reconvilier.ch
Site internet : www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val

Assemblée communale du 26 juin 2023 à 20h à la salle de paroisse à Moron

Ordre du jour:

1. Discuter et accepter le contrat liant la commune de Petit-Val au Parc naturel régional Chasseral pour la période 2025-2031
2. Discuter et approuver les comptes 2022
3. Discuter et approuver la modification de l'Annexe 2 du règlement sur les traitements du personnel et des indemnités des autorisés de la Commune mixte de Petit-Val
4. Prendre connaissance du rapport 2022 de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données
5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte pour l'interconnexion Sornetan-Souboz
6. Prendre connaissance de l'arrêté de compte pour la télégestion
7. Prendre connaissance de l'arrêté de compte pour la réfection de la route Le Rondez
8. Informations du Conseil communal
9. Divers

Dépôt public

Les comptes et le règlement sous chiffres 2) et 3) sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'Administration communale de Petit-Val où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'Assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Souboz, le 24 mai 2023

Conseil communal

Avis de construction

Requérants: Jonathan et Miriam Chappuis, Clos Eclairon 29, 2716 Sornetan

Emplacement: Parcelle N° 193, Clos Eclairon 29, 2716 Sornetan

Projet: Aménagement des combles, isolation intérieure, déplacement et agrandissement de deux velux existants, pose de trois nouveaux velux

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: Centre Ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 juin 2023 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 24 mai 2023

Secrétariat communal



Roches

Avis de construction

Requérantes: **Swisscom Broadcast AG**, Ostermündigenstrasse 99, 2050 Berne, **Swisscom (Suisse) SA**, M. Dimitri Zavagnin, Rte des Arsenaux 41, 1701 Fibourg, **Salt Mobile SA**, Rue de Caudray 4, 1020 Renens et **Sunrise UPC GmbH**, Thurgauerstrasse 101, 8152 Glattpark.

Auteur du projet: Hitz et Partner SA, Voie du Chariot 3, 1003 Lausanne.

Emplacement: parcelle N° 224, au lieu-dit: « Les Cras », commune de Roches.

Projet: transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA, Salt Mobile SA et Sunrise Communications SA avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / ROCS - BE_0378A -BE657-1.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: zone de protection du paysage (art. 42 RCC).

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 juin 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale de Roches. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2,

Courtelary, le 24 mai 2023

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Arsène von Wyss, Milieu du Village 27, 2762 Roches

Propriétaire foncier: Arsène von Wyss

Emplacement: parcelle N° 49, Milieu du Village 27b, 27c

Projet: assainissement toiture (avec tuiles rouges), installation de panneaux solaires, pose de conduites électriques souterraines et réparation macadam, aménagement du sol avec de la marne, pose d'un sauna tonneau

Dimensions et genre: selon plans déposés

Zone: VA (Village ancien)

Recensement architectural: objet C, digne de protection

Dépôt de la demande avec plans **jusqu'au 22 juin 2023 inclusivement**, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Roches, le 22 mai 2023

Conseil communal



Saicourt

Informations communales

Fanfare de Loveresse

La traditionnelle aubade de la fanfare de Loveresse aura lieu le jeudi 1^{er} juin 2023 à 19h devant la halle de gymnastique. La population est cordialement invitée. A l'issue de l'aubade, un apéritif sera servi.

Sortie des retraités

La sortie des retraités aura lieu le vendredi 25 août 2023. Les invitations seront envoyées aux personnes concernées dans le courant du mois de juillet.

Réfection du Clos du Verger à Saicourt

Les travaux ont repris la semaine dernière. Il n'est désormais plus possible de stationner à proximité de l'école et ce pendant une durée d'environ 2.5 mois. La place de la patinoire est mise à disposition pour le stationnement des véhicules. L'accès au stand de tir et aux chalets au Haut de la Fin se

fait par le chemin de Prélay depuis le village du Fuet. Merci de vous conformer à la signalisation mise en place.

Le Fuet, le 1^{er} juin 2023

Conseil municipal



Saules

Bons de garde pour la période 2023/2024

Dès à présent, les parents domiciliés à Saules ayant besoin d'un accueil extrafamilial pour leur(s) enfant(s) peuvent déposer une demande de bon de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année 2023/2024.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la commune de Saules avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2023, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale au plus tard **jusqu'au 15 juillet 2023**.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet communal www.saules-be.ch, onglet SOCIAL, Bon de garde.

Saules, le 1^{er} juin 2023

Secrétariat communal



Schelten

Einladung zur Gemeindeversammlung

Einwohnergemeinde Schelten - Ordentliche Versammlung

Montag den, 26. Juni 2023 um 20.15 Uhr im Schulhaus Schelten.

Traktanden:

1. Protokoll der letzten Versammlung
2. Jahresrechnung 2022
3. Kredit für die Brücke bei der Kapelle diskutieren
4. Verschiedenes

Das Protokoll, die Rechnungen liegen 30 Tage vor und nach der Versammlung im Gemeindesekretariat zur Einsicht. Wer die genauen Rechnungen möchte, kann diese in der Gemeindeschreiberei beziehen.

Allfällige Beschwerden sind innert 30 Tagen nach der Gemeindeversammlung schriftlich und begründet beim Regierungsstatthalter-Amt in Courtelary einzureichen.

Schelten, den 17. Mai 2023

Das Gemeindesekretariat Schelten



Sorvilier

Bureau de vote du 18 juin 2023

Le bureau de vote pour le scrutin du 18 juin 2023 est nommé comme suit:

Présidente: M^{me} Audrey Sommer

Secrétaire: M^{me} Katia Bläsi

Membres: M^{me} Mélanie Buchser
M. Grégory Chopard

Suppléants: M^{me} Noa Denis
M. Bruno Diaz Voutat

Sorvilier, le 31 mai 2023

Le Conseil municipal

informations pratiques



Crémises

Secrétariat communal
Rue du Collège 6
2746 Crémises

Téléphone: 032 499 95 42
Courriel: secretariat@cremines.ch
Site internet: www.cremines.ch

Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85
Courriel: secretariat@eschert.ch
Site internet: www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11 h à 12 h.
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55/079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel: secretariat@grandval.ch
Site internet: www.grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17 h à 19 h



Tavannes

Tournoi de pétanque et chasse au trésor «UNO»

La commission «Vie locale» ainsi que la Ludothèque de Tavannes vous invitent à partager un moment convivial entre amis ou en famille, et mesurer vos talents le **samedi 3 juin 2023 de 10h à 17h à la Place de la Gare à Tavannes**. Les inscriptions sur place seront possibles jusqu'à 12h. Le tournoi par équipe de deux débute à 13h.

Également, dans le cadre de la journée nationale du jeu, une chasse au trésor «UNO» avec petites récompenses est organisée. Différents «UNO» à tester seront mis à disposition ainsi qu'une grande remorque de jeux.

Tavannes, le 22 mai 2023

La commission Vie locale

Séance d'information pour la votation du 18 juin Réaménagement de surfaces et des infrastructures souterraines

Le 18 juin 2023, la population tavannoise est appelée à valider un crédit de CHF 3'500'000.- pour la réfection et le réaménagement des rues Chemin de l' Arsenal, Chemin de la Rochette, Rue Champs Saliers, Rue des Préjures et Chemin des Roses.

Une séance d'information ouverte à tous est organisée le **lundi 5 juin 2023 à 19h30, à la salle communale de Tavannes**. Le projet y sera présenté par le bureau d'ingénieurs mandaté, le bureau RWB SA.

Tavannes, le 24 mai 2023

Le Conseil municipal



Valbirse

Avis de construction

Requérantes: Huguelet Génie Civil SA, Beausite 2, 2710 Tavannes et Commune mixte de Valbirse, Rue Aimé Charpillot 2, 2735 Bévillard.

Auteur du projet: Huguelet Génie Civil SA, Par M. F. Devaud, Beausite 2, 2710 Tavannes

Emplacement: parcelle N° 1053, au lieu-dit: «Rue du Temple», Bévillard, commune de Valbirse.

Projet: construction d'un bassin de rétention de 72 m³ enterré et pose d'une nouvelle conduite d'eau potable.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: H3.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} juillet 2023 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 1^{er} juin 2023.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Germann Sperisen, Romontberg, 2538 Romont

Auteur du projet: GLB Genossenschaft Seeland, Grenzstrasse 25, 3250 Lyss

Adresse du projet: BF 886, Chemin de la Tour de Moron 18, 2735 Malleray

Description du projet: Transformations intérieures de la partie habitat, remplacement des fenêtres existantes, démolition des toilettes extérieures existantes

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: hors zone à bâtir

Dérogations: 24 LAT

Dépôt public: du 24 mai au 23 juin 2023 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 17 mai 2023

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Affolter Group SA, Grand-Rue 76, 2735 Malleray

Auteur du projet: KWSA SA – Architectes HES – SIA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 739, Grand-Rue 72, 72a et 72c, Malleray

Description du projet: démolition des bâtiments Grand-Rue 72, 72a et 72c, défrichage et abattage d'arbres

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: M3

Dépôt public: du 1^{er} au 30 juin 2023 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 23 mai 2023

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Bandelier Laurent et Marie-Madeleine, Route de Montoz 12, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Hefti Pierre Edouard, Rue des Œillets 51, 2502 Bienne

Adresse du projet: BF 202, Route de Montoz 12, 2735 Bévillard, Commune mixte de Valbirse

Description du projet: Réaffectation de la grange, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, remplacement de fenêtres et portes, isolation, pompe à chaleur extérieure au nord de la parcelle et installation de panneaux solaires en toiture

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: M3 – PPS-C

Dépôt public: du 31 mai 2023 au 30 juin 2023 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 26 mai 2023

Commune mixte de Valbirse

Divers

SEME

Le Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Moutier et environs recherche

Un/e Chef/fe d'exploitation de STEP (100%)

Tâches:

- Surveillance et entretien des installations
- Entretien des bâtiments et des alentours
- Entretien des collecteurs d'eaux usées
- Travaux de laboratoire
- Travaux administratifs

Exigences:

- Formation technique: polymécanicien, électricien, ou automaticien
- Suivre les cours d'exploitant de STEP avec brevet fédéral, ou être en possession du brevet
- Permis de conduire
- Parfaite connaissance des outils informatiques: Excel, Word
- Facilité à travailler en équipe et de manière autonome
- Aisance relationnelle et sens de la diplomatie, entretient
- Assurer des services de piquet le weekend

Nous offrons la possibilité d'évoluer dans le secteur spécial du traitement de l'eau, avec une occupation de 100%. Rémunération: selon échelle des traitements cantonale.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Renseignements auprès de Messieurs Francis Freudiger, Président du SEME (079 898 62 79) ou Matthieu Schnegg, exploitant de la STEP (032 493 62 82). Adresse courriel: seme.step.roches@bluewin.ch.

Postulation: le dossier de candidature, accompagné des documents usuels, doit être adressé par courrier postal uniquement à SEME, M^{me} Stéphanie Wyss-Simonin, Rue Neuve 55, 2740 Moutier, **jusqu'au 21 juin 2023**.

Moutier, le 30 mai 2023

SEME, M^{me} Stéphanie Wyss-Simonin

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directrice du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M^{me} Sophie Bilat, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: commune@saules-be.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.saules-be.ch



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeinde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone: 032 492 18 29
Courriel: adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h30
Site internet: www.sorvilier.ch